

Délibération CAC n° 1- 2022

2 – Projet de procès verbal de la séance du conseil académique plénier
du 19 novembre 2021

Membres en exercice : 79

Vote du conseil académique

Votants : 55

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 53

Le Président du Conseil Académique de
l'Université Rennes 2



Philippe BLANCHET

Le procès verbal de la séance du conseil académique plénier du 19 novembre
2021 est approuvé

Délibération CAC n° 2 - 2022

**3 – Projet de procès verbal de la séance du conseil d'administration plénier
du 10 décembre 2021**

Membres en exercice : 79

Vote du conseil académique

Votants : 55

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 53

**Le Président du Conseil Académique de
l'Université Rennes 2**



Philippe BLANCHET

**Le procès verbal de la séance du conseil académique plénier du 10 décembre
2021 est approuvé**

Delibération CAC n° 3 - 2022

2 – Projet de procès verbal de la séance du conseil académique plénier
du 21 janvier 2022

Membres en exercice : 79

Vote du conseil académique

Votants : 51

N'ont pas pris part au vote : 12

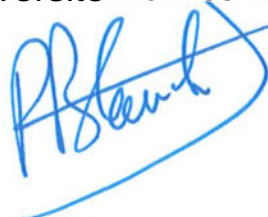
Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 39

Le Président du Conseil Académique de
l'Université Rennes 2

UNIVERSITE RENNES 2
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307
35043 RENNES cedex



Philippe BLANCHET

Le procès verbal de la séance du conseil académique plénier du 21 janvier 2022
est approuvé

Délibération CAC n° 5 - 2022

**2 – Projet de procès verbal de la séance du conseil académique plénier
du 11 février 2022**

Membres en exercice : 80

Vote du conseil académique

Votants : 47

N'a pas pris part au vote : 1

Abstentions : 3

Contre : 0

Pour : 43

**Le Président du Conseil Académique de
l'Université Rennes 2**

UNIVERSITE RENNES 2
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307
35043 RENNES cedex



Philippe BLANCHET

**Le procès verbal de la séance du conseil académique plénier du 11 février 2022
est approuvé**

Délibération CAC n° 6 - 2022

5 – Questions diverses
Motion

Membres en exercice : 80

Avis du conseil académique

Votants : 49

N'ont pas pris part au vote : 1

Abstentions : 8

Contre : 15

Pour : 25

Le Président du Conseil Académique de
l'Université Rennes 2



Philippe BLANCHET

Document en annexe : motion

La motion relative aux recrutements est adoptée

Délibération CAC n° 7 - 2022

**2 – Projet de procès verbal de la séance du conseil académique plénier
du 11 mars 2022**

Membres en exercice : 80

Vote du conseil académique

Votants : 49

N'a pas pris part au vote : 0

Abstention : 1

Contre : 12

Pour : 36

Le Président du Conseil Académique de
l'Université Rennes 2



Le Président du CAC
Philippe BLANCHET

Philippe BLANCHET

**Le procès verbal de la séance du conseil académique plénier du 11 mars 2022 est
approuvé**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-4
Vu les statuts de l'Université Rennes 2
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 et notamment l'article 6

Délibération CAC n° 8 - 2022

**2 – Projet de procès verbal de la séance du conseil académique plénier
du 08 avril 2022**

Membres en exercice : 80

Vote du conseil académique

Votants : 43

Présents : 19

Représentés : 24

N'a pas pris part au vote : 1

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 42

Le Président du conseil académique de l'Université
Rennes 2

Le Président du CAC,

Philippe BLANCHET

Philippe BLANCHET

Document en annexe : Procès verbal de la séance du 08 avril 2022

**Le procès verbal de la séance du conseil académique plénier du 08 avril 2022 est
approuvé**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-4
Vu les statuts de l'Université Rennes 2
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 et notamment l'article 6

Délibération CAC n° 9 - 2022

2 – Projet de procès-verbal de la séance du conseil académique plénier du 03 juin 2022

Membres en exercice : 80

Vote du conseil académique

Votants : 43

Présents : 20

Représentés : 23

N'ont pas pris part au vote : 8

Abstentions : 7

Contre : 0

Pour : 28

Le Président du conseil académique de l'Université Rennes 2



Philippe BLANCHET

Document en annexe : Procès-verbal de la séance du 03 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du conseil académique plénier du 03 juin 2022 est approuvé

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-4
Vu les statuts de l'Université Rennes 2
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 et notamment l'article 6

Délibération CAC n° 10 - 2022

2 – Projet de procès-verbal de la séance du conseil académique plénier du 24 juin 2022

Membres en exercice : 80

Vote du conseil académique

Votants : 43

Présents : 20

Représentés : 23

N'ont pas pris part au vote : 8

Abstentions : 7

Contre : 0

Pour : 28

Le Président du conseil académique de l'Université Rennes 2



Philippe BLANCHET

Document en annexe : Procès-verbal de la séance du 24 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du conseil académique plénier du 24 juin 2022 est approuvé

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-4
Vu les statuts de l'Université Rennes 2
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 et notamment l'article 6

Délibération CAC n° 13 - 2022

1 – Projet de procès-verbal de la séance du conseil académique plénier du 14 octobre 2022

Membres en exercice : 80

Vote du conseil académique

Votants : 49

Présents : 27

Représentés : 22

N'ont pas pris part au vote : 7

Abstentions : 3

Contre : 0

Pour : 39

Le Président du conseil académique de l'Université Rennes 2



Philippe BLANCHET

Document en annexe : Procès-verbal de la séance du conseil académique plénier du 14 octobre 2022

Le procès-verbal de la séance du conseil académique plénier du 14 octobre 2022 est approuvé